

**L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue):** Je voudrais poser au ministre de la Défense nationale une question qui se rattache à son discours de Toronto. Voudrait-il mettre au clair la déclaration qu'il y a faite, d'après laquelle la situation de la moitié de notre division de l'Air ne serait nettement pas satisfaisante? Si elle n'est pas satisfaisante, que compte faire le gouvernement?

**L'hon. M. Hellyer:** Il me semble que la déclaration se passe de commentaire. J'ai dit que la situation n'était pas satisfaisante et que je me proposais de faire sous peu des recommandations à ce sujet.

**L'hon. M. Martineau:** C'est-à-dire quand?

**L'hon. M. Hellyer:** En temps voulu.

(Plus tard)

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** J'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il a dit tantôt que le gouvernement se réservait le droit d'annoncer au Parlement à quel moment il en viendrait à une décision. Advenant le cas où le gouvernement du Canada prendrait un engagement quelconque, puis-je demander au ministre si le Parlement sera mis au courant avant ou après?

**L'hon. M. Martin:** Mon honorable ami, qui a eu une longue expérience comme chef d'un gouvernement, sait que la réponse à une question de ce genre dépend des circonstances.

**M. Douglas:** Puis-je poser une question supplémentaire? Le ministre peut-il nous dire quelles sont les circonstances qui peuvent déterminer le moment où le Parlement sera mis au courant?

**L'hon. M. Martin:** En sa qualité de parlementaire averti et d'ancien chef de gouvernement, mon honorable ami sait que l'on ne peut répondre à cette question qu'en disant que cela dépendrait de la situation du moment.

TRANSPORT DE TROUPES «BOBCAT»—QUESTION  
AU SUJET DE LA FABRICATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord):** Je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Vu la déclaration que renfermait son discours d'hier et selon laquelle la brigade en Europe éprouve un besoin urgent de transports de troupes blindés, pourrait-il informer la Chambre si la fabrication des 20 exemplaires de *Bobcats* précédant la fabrication en série est terminée, et dans la négative, quelle est la raison du retard prolongé dans l'exécution de ce programme, qui aurait dû depuis longtemps atteindre ce stade?

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, le programme n'a pas atteint le stade où le véhicule est techniquement parfait, et l'honorable député est tout aussi familier que moi avec les raisons de ce retard.

**L'hon. M. Harkness:** Pourrais-je poser une question supplémentaire? La fabrication des véhicules en question aurait dû être terminée depuis quelques mois. Je demande au ministre la raison du retard dans la fabrication de ces 20 véhicules.

**L'hon. M. Hellyer:** Je dirais en termes généraux que le retard s'explique parce que le programme n'a pas été suffisamment accéléré pendant trois ou quatre ans.

**L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue):** Le ministre admet-il que cette situation entrave sérieusement le fonctionnement de notre brigade blindée en Europe?

**L'hon. M. Hellyer:** Oui, je crois que cette situation n'est pas du tout satisfaisante.

(Texte)

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable premier ministre suppléant?

L'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre si l'honorable député de Saint-Paul (M. Wahn) parlait officieusement de la part du gouvernement lorsqu'il suggérait ou invitait une fusion de la délégation néo-démocrate en cette enceinte avec le parti libéral, puisque selon l'honorable député, le parti socialiste n'était que l'aile radicale du parti libéral?

(Plus tard)

(Traduction)

AIR-CANADA

BASE D'ENTRETIEN DE WINNIPEG—DÉCLARATION  
DU PRÉSIDENT AU SUJET DU COÛT

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières):** Puisque le ministre des Transports est parmi les rares privilégiés qui aient lu et examiné attentivement le rapport Dixon Speas, pourrait-il nous dire s'il est d'accord avec M. McGregor qu'Air-Canada subirait une perte de \$19,800,000 si la base d'entretien de Winnipeg n'est pas démenagée à Montréal?

**L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, comme j'ai déjà refusé, pour une excellente raison, de déposer sur le bureau de la Chambre le rapport Dixon Speas, il ne conviendrait certes pas que je me mette maintenant à en divulguer le contenu.